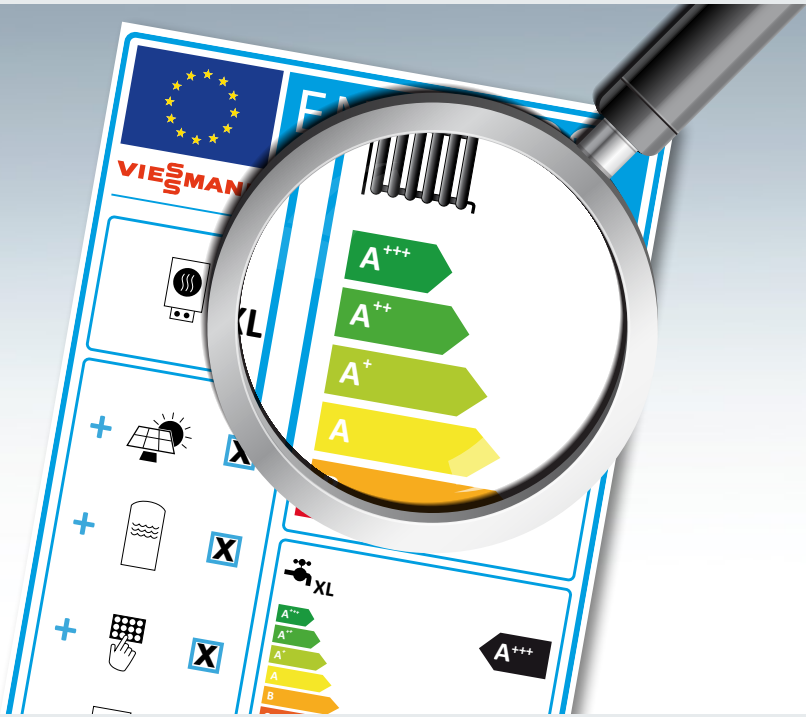
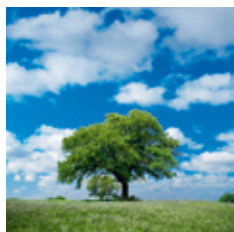


Votre aide-mémoire sur l'ErP et la nouvelle étiquette énergétique



**Informations pour
les professionnels**

L'arrivée des nouvelles directives européennes



La directive ErP (Energy related Products)

Elle définit les critères minimums de rendement énergétique et les limites maximales d'émissions polluantes et acoustiques. La directive concerne les générateurs d'une puissance jusqu'à 400 kW.

Exception : certaines chaudières gaz sur des conduits collectifs (VMC gaz par exemple). Par conséquent, les produits au rendement saisonnier inférieur à 86% (et à 100% pour les PAC) seront supprimés du marché.

La directive ELP (Energy Labelling Directive)

Elle définit les méthodes de calcul et la forme des étiquettes énergétiques. L'étiquetage énergétique est applicable sur tous les générateurs (chaudières, pompes à chaleur...) jusqu'à 70 kW et jusqu'à 500 litres pour la préparation d'eau chaude sanitaire.

Le but est d'apporter aux consommateurs des informations comparables pour l'aider à faire son choix. En conséquence tous les produits seront étiquetés, y compris les solutions système et les solutions combinées.

Viessmann, prêt pour l'ErP

Viessmann a anticipé l'entrée en vigueur de ces deux directives. Tous nos générateurs de chaleur sont donc étiquetés A. La combinaison de produits Viessmann au sein de systèmes complets permet d'atteindre des classes énergétiques encore plus élevées.

Viessmann à vos côtés

Viessmann vous propose un accompagnement pratique et différents outils pour maîtriser et tirer partie des changements générés par les nouvelles directives européennes.



- Tous les produits Viessmann sont fournis avec leur étiquette énergétique et leur fiche produit
- **Nous mettons à votre disposition un outil en ligne pour éditer très simplement vos étiquettes système et les feuilles de calcul correspondantes. Il est disponible dans votre espace pro-access ou sur www.erplabel.viessmann.com**



- L'outil vous permet également d'éditer en un clic les étiquettes correspondant à des ensembles Viessmann en entrant simplement la référence présente dans le catalogue tarif
- Vous pouvez assister à des formations spécifiques au sein de l'Académie Viessmann, où vous seront présentés les directives et l'outil en ligne
- L'ensemble de nos documents (brochure produits, tarif...) indiqueront systématiquement la classe énergétique de nos produits

L'étiquette présente à chaque étape de la vente

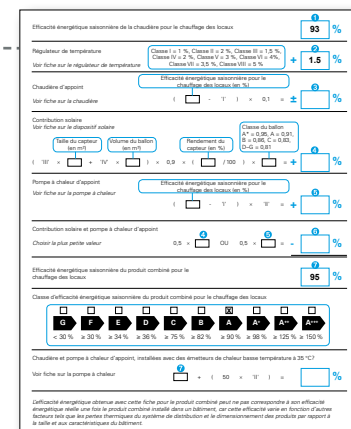
Avant-vente

- Tous les produits présents dans votre showroom doivent porter l'étiquette énergétique
- La fiche produit doit être mise à disposition des particuliers, ainsi que la fiche système accompagnée de sa feuille de calcul (dans le cas d'une chaudière avec régulation par exemple)
- La classe énergétique doit être précisée sur tous les supports de communication (brochure, catalogue, insertion presse, site Internet, affiche...) et sur les devis, dès lors qu'il est fait mention d'un produit particulier ou que des caractéristiques techniques sont indiquées
- En revanche, si une photo est utilisée comme illustration (sans mentionner le nom du produit, la puissance...), il n'est pas obligatoire d'afficher la classe énergétique



Vente

- Les produits vendus doivent obligatoirement être accompagnés de l'étiquette énergétique ainsi que de la fiche produit, et, le cas échéant, de leur étiquette système et de la feuille de calcul correspondante
- L'efficacité énergétique joue un rôle important dans l'attribution des aides financières publiques (crédit d'impôt, certificat d'économies d'énergie...). Ainsi, les chaudières basse température encore présentes sur le marché ne peuvent prétendre au CITE



Après-vente

- Vos clients doivent conserver les étiquettes produit et système, les fiches produits et feuilles de calcul de leur installation de chauffage, pour prouver l'efficacité énergétique de leur installation et dans le cadre par exemple du DPE



Améliorations possibles de la classe énergétique dans le cadre d'un système

Parce que Viessmann s'engage pour le développement durable et l'efficacité de ses produits, tous nos générateurs de chaleur portent au minimum une étiquette A, signe de leur haute efficacité énergétique.

		Etiquette Produit					Etiquette Système			
		Produit	Chauffage		Version double service		Ballon	Mention amélioration de l'étiquette chauffage		Amélioration ECS
			Etiquette chauffage	PAC BT sur réseau BT 35°C	Etiquette ECS	Profil de soutirage ECS ⁽¹⁾		Etiquette	Avec commande à distance ⁽²⁾	
Gaz 		Vitodens 100-W	A	-	A	XL	-	A+	A+	A++
		Vitodens 111-W	A	-	A > B	XL	-	A+		
		Vitodens 200-W	A	-	A	XL	-	A+	A+	A++
		Vitodens 222-W	A	-	A	XL	-	A+		
		Vitodens 300-W	A	-			-	A+	A+	A++
		Vitodens 222-F	A	-	A	XL	-	A+		
		Vitodens 242-F	A	-	A	XL	-	A+		
		Vitodens 333-F	A	-	A	XL	-	A+		
		Vitodens 343-F	A	-	A	XL	-	A+	A+	A+
		Vitosolar 300-F	A	-	A	XL	-	A+	A+	A+++
	Vitocrossal 300	A	-			-	A+	A+	A++	
Fioul 		Vitorondens 200-T	A	-			-		A+	A++
		Vitorondens 222-F	A	-	B	XL	-			
		Vitoladens 300-C	A	-			-	A+	A+	A++
		Vitoladens 300-T	A	-			-	A+	A+	A++
PAC 	Ballon thermodynamique	Vitocal 060-A		-			A			
		Vitocal 161-A		-			A			
	Aérothermie	Vitocal 200-S	A+	A+++			-	A++	A++	A+++
		Vitocal 200-S / 400 V	A++	A+++			-			A+++
		Vitocal 222-S	A+	A+++	A	XL	-	A++		
		Vitocal 222-S / 400 V	A++	A+++	A	XL	-			
		Vitocal 242-S	A+	A+++	A	XL	-	A++		A+
		Vitocal 242-S / 400 V	A++	A+++	A	XL	-			A+
		Vitocal 300-A	A+	A+++			-	A++	A++	A+++
		Vitocal 300-A / 400 V	A++	A+++			-			A+++
	Géothermie	Vitocal 350-A	A+	A++			-	A++	A++	A+++
		Vitocal 200-G	A++	A+++			-			A+++
		Vitocal 222-G	A++	A+++	A	XL	-			
		Vitocal 300-G	A+	A+++			-		A+++	A+++
		Vitocal 300-G / 400 V	A++	A+++			-		A+++	A+++
Vitocal 350-G		A++	A+++			-		A+++	A+++	
Hybride	Vitocaldens 222-F	A+	A+++			-	A++			
	Vitocaldens 222-F / 400 V	A++	A+++	A	L	-				
Nouvelle technologie	Vitotwin 300-W	A+	-			-			A++	
	Vitotwin 350-F	A+	-			-			A++	
	Vitotwint 200-F	A+ > A++	-			-			A++	

Nos ballons d'eau chaude sanitaire Vitocell sont tous classés A ou B

Observations :

- Les classes énergétiques indiquées ne concernent pas toujours tous les modèles d'une gamme. Sous réserve de modifications techniques.

⁽¹⁾ Le profil de soutirage dépend des besoins journaliers en ECS. Plus le profil est élevé, plus il y a d'utilisateurs.

⁽²⁾ Amélioration commande à distance : uniquement avec activation de la sonde d'ambiance.

⁽³⁾ Amélioration avec ECS solaire : généralement en profil L ; A+, A++ ou A+++ selon capacité de stockage et nombre/type capteur.

Composition des étiquettes énergétiques

1 L'en-tête de l'étiquette est standard, pour permettre de l'identifier facilement. En dessous, deux informations apparaissent toujours : le fabricant et le modèle de l'appareil.

2 Ici apparaît la classe d'efficacité énergétique, sous la forme d'une couleur associée à une lettre. Plus on va vers le vert, et plus l'appareil sera efficace, et donc économe en énergie. Plus on va vers le rouge, moins son rendement saisonnier sera élevé ; il aura donc une consommation d'énergie plus importante.

3 Le bas de l'étiquette est réservé aux informations propres au générateur. A droite, on retrouve la puissance, et à gauche, le niveau sonore. Ici, 41 dB correspond environ au bruit d'un lave-vaisselle en fonctionnement.

4 Ce cadre permet de rappeler la classe d'efficacité énergétique du générateur de chaleur principal dans le cadre d'un système.

5 Les différents composants du système sont indiqués : apport solaire, ballon tampon ou stockage d'eau chaude sanitaire, dispositif de régulation et générateur de chaleur complémentaire.

Les énergies renouvelables ou un système de régulation plus évolué pour améliorer l'étiquette système

Une installation de chauffage est généralement constituée de plusieurs composants. Il arrive souvent que l'étiquette d'un système indique une classe énergétique supérieure à celles des composants pris séparément. Ainsi, l'adjonction d'une installation solaire thermique à une chaudière gaz ou fioul peut se traduire par une classe d'efficacité énergétique supérieure. Une régulation en fonction de la température extérieure avec un thermostat d'ambiance peut avoir le même effet.

Viessmann met à votre disposition un film présentant l'ErP et les caractéristiques des nouvelles étiquettes énergétiques. Il peut vous permettre de trouver les arguments pour présenter ce nouveau mode de classement à vos clients particuliers. Retrouvez-le sur la chaîne Youtube de Viessmann France.

6 L'efficacité énergétique du système pour la fonction de chauffage est indiquée. L'adjonction d'éléments, tels que des capteurs solaires thermiques, peut permettre de gagner une classe : on passe ici de A à A+.

7 L'efficacité énergétique du système pour la fonction de production d'eau chaude sanitaire est également indiquée en fonction d'un certain profil de soutirage (ici XL). Là encore, la combinaison de plusieurs éléments au sein d'un système permet d'augmenter la classe énergétique.

Les différents types d'étiquettes

Dispositif de chauffage

Elle concerne les appareils dédiés uniquement à la production d'eau de chauffage. Elle est fournie par le fabricant.

Dispositif de chauffage mixte

Elle concerne les appareils produisant à la fois de l'eau de chauffage et de l'eau chaude sanitaire. Elle est également fournie par le fabricant.

Produits combinés / Systèmes

Elle s'applique dès lors que deux produits sont combinés, y compris pour l'ajout d'une régulation. Elle est éditée et imprimable via l'outil en ligne sur Pro-access

Exemples



Vitodens (simple service)



Vitorodens 200-T

Pour les pompes à chaleur, l'étiquette produit indique la classe énergétique pour des températures de départ de 55 et 35° C, le niveau sonore à l'intérieur et/ou à l'extérieur ainsi que la puissance fournie en fonction de la zone géographique.

Exemples



Vitodens (double service)



Vitocal 222-S

Exemples



Chaudière à condensation avec régulation et brûleur



Vitosolar 300-F

Ma check-list ErP/ELD

26/09/15 : entrée en vigueur des directives



Les produits entrés en stock avant le 26 septembre 2015 sont commercialisables sans étiquette

Les produits entrés en stock après le 26/09 doivent tous porter l'étiquette pour être vendus

Les produits de mon showroom et mes supports de communication mentionnent la classe énergétique

Je découvre l'outil de calcul à ma disposition dans mon espace pro-access

Je m'inscris à une formation Viessmann pour mieux maîtriser les nouvelles directives

Je conseille efficacement mes clients grâce aux étiquettes énergétiques

11/2015

Contenu protégé par copyright.

Copies et autres utilisations sur autorisation préalable uniquement.

Sous réserves de modifications techniques